



www.clcv.org

Communiqué de presse
6 mai 2020

Assurance automobile : il faudra faire les comptes

En période de confinement le consommateur utilise peu son véhicule ce qui a permis de constater une baisse sensible des accidents de la route. Mais comment cela peut-il bénéficier à l'assuré ?

Certains assureurs annoncent un gel de leurs tarifs d'assurance auto pour 2021 ou une augmentation de leur participation financière à des actions exceptionnelles en faveur des assurés.

Mais, on peut regretter que dans ce contexte qui semble favorable aux assureurs, de rares acteurs s'engagent à reverser une partie des primes perçues. Il serait pourtant logique que les assurés puissent bénéficier financièrement de cette situation en récupérant une partie des cotisations versées.

La présidente de la Fédération française de l'assurance (FFA) reconnaît une baisse d'environ 75% du nombre d'accidents sur la route en deux mois. Elle précise néanmoins que ce n'est qu'à la fin de l'année que nous pourrons juger de la réalité des accidents automobiles de 2020, la CLCV en prend acte.

Nous demandons à la FFA de s'engager sur la réalisation en début d'année 2021 d'un bilan par l'ensemble de ses membres de la sinistralité automobile conduisant, le cas échéant, à un remboursement d'une partie des cotisations.

Nous rappellerons que l'assurance automobile est un secteur très concurrentiel, la résiliation des contrats en cours d'année a été facilitée. Les assureurs qui ne participeraient pas à cet effort de transparence s'exposeraient à des résiliations, motivées par cette opacité, de la part de leurs assurés.